

Les pratiques liées à la présence de mobilier dans les tombes

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **75 (2000)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IX. LES PRATIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE DE MOBILIER DANS LES TOMBES

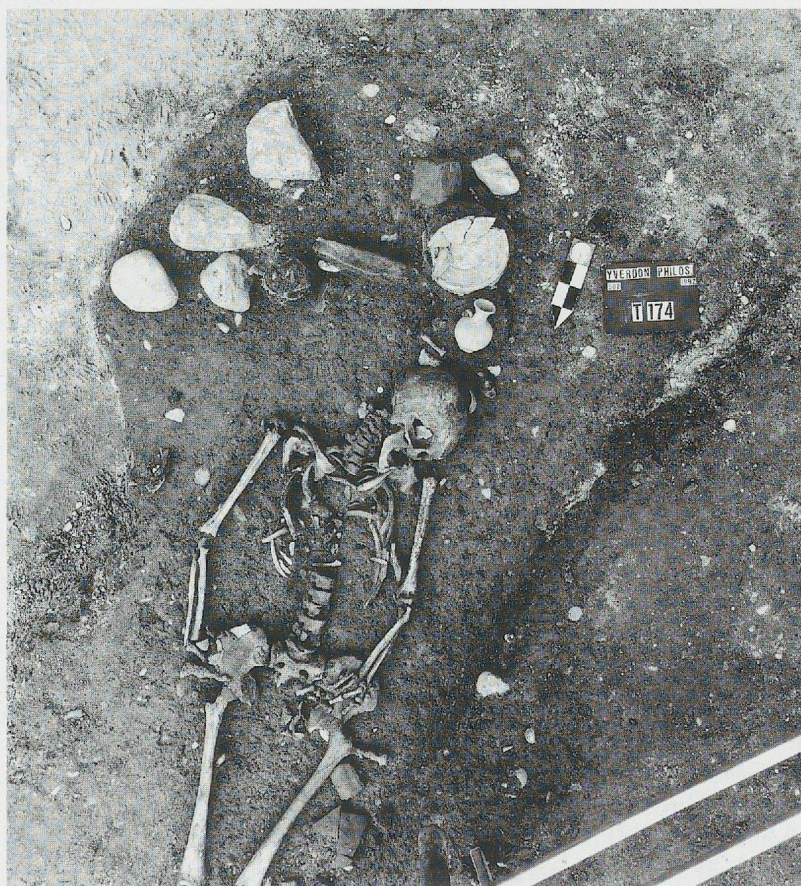


Fig. 224. Récipients et ossements de faune déposés dans la tombe T174, près de la tête du défunt.

Les pratiques liées à la présence de mobilier dans les tombes

La majorité des sépultures fouillées entre 1990 et 1993 ne contenaient pas de mobilier funéraire. Sur les 301 tombes dégagées, seules 80 (26%) ont en effet livré des objets intentionnellement déposés lors des funérailles ou portés par le défunt. La pratique la plus courante dans la nécropole du Pré de la Cure est donc d'inhumer sans mobilier. Dans les tombes qui en contiennent, les catégories d'objets recensées ne sont pas les mêmes selon les différentes phases d'utilisation que nous avons reconnues (cf. pp. 192-194 et 203-205). Elles peuvent également varier selon l'âge et/ou le sexe des défunts qu'elles accompagnent. Nous tenterons ici de dégager certaines caractéristiques des pratiques funéraires liées à la présence de mobilier dans les tombes, et d'esquisser leur évolution.

Il faut souligner cependant que cette analyse se heurte à plusieurs difficultés. En effet, seuls les trois secteurs du Pré de la Cure fouillés récemment, et non la totalité de la nécropole, ont été documentés de manière suffisante. Les sépultures détruites lors d'interventions anciennes ou celles qui n'ont pas encore été explorées, dont il est impossible d'estimer le nombre, pourraient théoriquement révéler des coutumes différentes. L'étude des objets mis au jour lors des interventions anciennes tend à confirmer cette observation (cf. Annexe 3). De plus, le nombre de sépultures à mobilier que l'on peut attribuer à chacune des phases est très variable, puisque les trois secteurs connus n'ont pas été utilisés sur une même durée. Il n'est dès lors pas certain que les tendances que l'on peut esquisser soient représentatives de l'ensemble de la nécropole pour une période donnée.

Il est tout aussi ardu d'évaluer la proportion des défunts inhumés avec du mobilier pour chacune des phases. S'il est possible de la calculer pour les phases A et C, cela est impossible pour la phase B, puisque seule la datation des objets permet d'attribuer des sépultures à cette période (cf. pp. 203-205). Les pourcentages que l'on peut établir sont en outre certainement supérieurs à la réalité, puisqu'un grand nombre de tombes dépourvues de mobilier (44%) n'ont pas pu être placées dans l'une ou l'autre des phases.

L'étude du mobilier funéraire en relation avec l'âge et le sexe des défunts appelle également plusieurs remarques. L'analyse

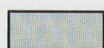
anthropologique a montré que la structure de la population inhumée dans les trois secteurs fouillés n'était certainement pas représentative de l'ensemble de la population (p. 229-230). Outre le déficit très net des tombes d'enfants, habituel dans les nécropoles de cette période, on relève une proportion hommes/femmes variable selon les phases. Le nombre d'individus masculins est notamment bien plus élevé que celui des sujets féminins durant la phase A, alors que ce rapport tend à s'équilibrer par la suite. S'il est malgré tout possible de mettre en évidence certains aspects des pratiques liées à la présence de mobilier, et d'esquisser leur évolution, il faut garder à l'esprit que ces observations sont valables uniquement pour les secteurs connus, et non pour l'ensemble de la nécropole du Pré de la Cure.

Phase A

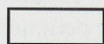
Trente des 84 sépultures attribuées à la phase A (36%) ont livré des objets autres que des clous ou du mobilier résiduel (fig. 225). Cette proportion paraît relativement faible en comparaison de nécropoles romaines tardives voisines, comme celles de Sézégny (GE), de Courroux (JU) et de Monnet-la-Ville (Jura)¹. A Bonaduz (GR) et à Sierentz (Bas-Rhin), nécropoles plus éloignées mais où un nombre de sépultures plus important a pu être fouillé, le pourcentage de tombes à mobilier est également bien plus élevé qu'à Yverdon². Le grand cimetière du *castellum* de Kaiseraugst révèle en revanche une proportion plus faible que celui du Pré de la Cure³. On peut dès lors se demander dans quelle mesure la fréquence du mobilier est liée à la situation, urbaine ou rurale, des sites. Le petit nombre de cimetières de cette période connus et/ou fouillés de manière suffisamment complète en Suisse occidentale rend cependant aléatoire ce genre d'observation⁴.

Le mobilier des tombes de la phase A comprend principalement des récipients (17 des 30 sépultures, 57%), en verre ou en céramique, exceptionnellement en pierre ollaire. Dans deux tombes, ces vases étaient accompagnés d'ossements animaux (fig. 224).

N°	Sexe	Age	Récipient, faune	Bracelet	Bague	Torque	Ceniture	Clou de chaussure	Peigne	Couteau	Poupée d'ivoire	Monnaie	Mobilier résiduel
19	Féminin	Adulte	●	▲									
80	Féminin	Adulte	▲										
174	Féminin	Adulte	▲										×
244	Féminin	Adulte	●										
29	Féminin	Adulte		▲									×
33	Féminin	Adulte							●				
163	Féminin	Adulte		▲				▲					
17	Masculin	Adulte	●										×
71	Masculin	Adulte	●										×
94	Masculin	Adulte	●										
170	Masculin	Adulte	▲										
191	Masculin	Adulte	▲							●			×
209	Masculin	Adulte	●										
224	Masculin	Adulte	▲										×
266	Masculin	Adulte	▲										
58	Masculin	Adulte										●	
130	Masculin	Adulte					●						
295	Masculin	Adulte		●									
59	Ind.	Adulte	▲				●						
261	Ind.	Adulte	▲										×
68	Ind.	Adulte						▲					
234	Ind.	Adulte					●						
229	Ind.	Enfant	●										
305	Ind.	Enfant	●										
201	Ind.	Enfant										●	
285	Ind.	Enfant				●							
286	Ind.	Enfant		▲	▲								
72	Ind.	Ado.	●										×
131	Ind.	Ado.		▲									×
192	Ind.	Ado.									□		



Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets



Inventaires comprenant une seule catégorie d'objets



Une seule pièce



Plusieurs pièces



Peut-être plusieurs pièces

Fig. 225. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier de la phase A.



Fig. 226. L'inventaire de la tombe masculine T191: plat en sigillée d'Argonne, gobelet en verre et couteau de fer avec peut-être un fragment de l'extrémité de son manche en os. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Huit sépultures (27%) ont livré des objets de parure, le plus souvent des bracelets d'os ou de bronze, plus rarement composés d'autres matériaux. On ne dénombre en revanche que deux bagues, mises au jour dans la même tombe, et un seul torque de bronze. Les éléments du costume sont représentés par trois garnitures de ceinture en bronze et deux paires de chaussures cloutées. Quelques accessoires (deux couteaux, un peigne) et les deux poupées d'ivoire complètent la variété des objets retrouvés. Enfin, deux monnaies romaines ont été déposées comme oboles. Récipients, accessoires et monnaies sont déposés auprès du défunt, généralement à la tête ou aux pieds, plus rarement sur le corps. On peut ainsi les considérer comme de véritables offrandes. Les éléments liés à la parure ou à l'habillement, moins nombreux, sont en revanche portés lors de l'inhumation, à l'exception de la ceinture de la tombe T130. Celle-ci était vraisemblablement déposée au pied de la fosse, comme la plupart des grandes ceintures romaines tardives⁵.

La moitié des 30 inventaires ne comprend qu'un seul objet⁶. Si l'on peut trouver par ailleurs plusieurs récipients ou de nombreux bracelets dans une même tombe, les associations d'objets de différentes catégories sont peu fréquentes. Les 5 tombes qui présentent de telles combinaisons ne contenaient d'ailleurs que deux sortes de mobilier, le plus souvent un ou deux récipients et un autre objet (fig. 226)⁷. La plupart des défunts ne sont ainsi accompagnés que d'une seule sorte de mobilier au moment des

funérailles, phénomène que l'on observe également dans la nécropole du *castrum* de Kaiseraugst⁸.

Environ la moitié des sépultures de femmes et d'adolescents de la phase A étaient dotées de mobilier, alors qu'un tiers seulement des tombes d'hommes et d'enfants en ont livré, bien que les individus masculins soient en nombre nettement plus élevé durant cette période⁹. Le petit nombre de sépultures d'adultes de sexe indéterminé contenant des objets ne semble pas devoir changer ces proportions de manière significative. Cette proportion plus faible de tombes masculines à mobilier a été constatée dans d'autres cimetières de la seconde moitié du IV^e s., comme à Courroux (JU) ou dans la nécropole du *castrum* de Kaiseraugst¹⁰. La parure est réservée aux femmes et aux enfants, à l'exception d'un bracelet en verre, d'ailleurs le seul de ce type, dans la tombe masculine T295.

De manière générale, les objets issus des sépultures d'enfants et d'adolescents sont semblables à ceux des tombes d'adultes. Si l'on peut relever quelques différences dans les catégories représentées pour chacun de ces deux groupes d'âges, il faut rappeler que le nombre des individus immatures est peu élevé et qu'il n'est certainement pas représentatif de l'ensemble de la population. On constate que les sépultures d'adultes sont plus fréquemment dotées de récipients¹¹, et qu'elles sont les seules à livrer des éléments liés à l'habillement. La parure semble en

revanche être plus variée dans les tombes d'enfants. Le seul torque de bronze (fig. 86) mis au jour dans les secteurs récemment fouillés de la nécropole provient notamment d'une sépulture d'enfant (T285), de même que les deux seules bagues romaines tardives (T286)¹². Les poupées d'ivoire (fig. 234) découvertes en relation avec l'adolescent de T192 représentent enfin une catégorie d'objets propre aux individus immatures¹³. Les autres catégories de mobilier apparaissent en nombre trop restreint pour pouvoir dégager des préférences liées à l'âge ou au sexe des inhumés.

Phase B

A défaut d'autres critères tels que le type de tombe ou l'orientation, seule la datation fournie par la composition des inventaires a permis d'attribuer des sépultures à cette phase (cf. p. 203). Il est par conséquent impossible d'estimer le nombre de tombes sans mobilier appartenant à cette période. On peut néanmoins supposer que ces dernières étaient majoritaires. La proportion des inhumations dotées de mobilier est en effet peu élevée durant toute la période d'utilisation des trois secteurs connus (cf. ci-dessus). Dans les nécropoles du haut Moyen Âge de Suisse occidentale, le pourcentage des sépultures contenant des objets est d'ailleurs généralement faible¹⁴. Cette observation est valable également pour bon nombre de cimetières situés à l'intérieur du territoire burgonde, et plus généralement dans les régions fortement romanisées. Dans ces dernières, la pratique d'inhumer les défunts avec des objets tend en effet à disparaître à partir de la fin du IV^e s. et dans le courant de la première moitié du V^e s., phénomène qui pourrait être lié à la diffusion du christianisme¹⁵.

Les éléments caractéristiques des 24 inventaires de la phase B (fig. 227) sont, d'une part, les ceintures, attestées le plus souvent par des boucles simples en fer, plus rarement en bronze, ainsi que par une plaque-boucle en os, et d'autre part les fibules¹⁶. Des objets de parure, généralement de types différents de ceux rencontrés durant la phase A, comme les bracelets de fer et les boucles d'oreille, sont présents dans 7 de ces 24 inventaires. Mis à part le couteau de T22 et la monnaie de T27, le mobilier caractéristique de la phase B est donc exclusivement lié au costume et à la parure.

Lorsqu'il est possible de le déterminer, ces éléments étaient le plus souvent portés au moment de l'inhumation. Dans 3 sépultures, la ceinture semble cependant avoir été déposée lors des funérailles, soit au niveau de la poitrine (T60, fig. 228), soit le long des membres inférieurs (T48 et T49). Cette façon de déposer la ceinture est attestée occasionnellement dans des tombes du VI^e s. sur le territoire de la Bourgondie¹⁷. Elle semble s'inscrire en continuité d'une tradition romaine tardive, d'ailleurs attestée à Yverdon dans la tombe T130 (cf. ci-dessus). La monnaie de la tombe T27 constitue elle aussi une offrande déposée séparément. Le couteau de T22 pourrait en revanche avoir été accroché à la ceinture.

Les tombes contenant des ceintures

La ceinture constitue le seul mobilier de 14 (environ 58%) des 24 sépultures de la phase B (fig. 227). Cinq autres tombes contenaient en plus un second objet, généralement un bijou. L'inventaire de la tombe T22 se composait quant à lui de trois éléments¹⁸. La présence fréquente d'une ceinture pour tout mobilier dans les tombes du haut Moyen Âge a déjà été observée dans plusieurs nécropoles de Suisse occidentale, notamment à Sézégny et à Saint-Sulpice (VD)¹⁹, ainsi que dans d'autres cimetières du territoire burgonde²⁰. Elle indique l'adoption d'une forme de sélection du mobilier funéraire, définie par M. Martin et désignée sous le terme d'offrande symbolique²¹.

Cette coutume qui consiste à doter les sépultures d'un seul objet apparaît vers la fin du IV^e s. ou durant la première moitié du V^e s. dans les régions fortement romanisées, au moment où la pratique d'inhumer les morts avec du mobilier tend à disparaître. L'objet choisi pour accompagner le défunt varie selon les régions. En Gaule et sur le territoire de la Bourgondie, il s'agit principalement d'une ceinture, alors qu'à Kaiseraugst, par exemple, on peut trouver une monnaie ou une bague, et à Bonaduz un peigne ou une fusaiole²². Cette sélection dépendait probablement des idées ou des croyances qui se rattachaient à l'objet. M. Martin attribue ainsi un caractère chrétien à plusieurs types d'offrande symbolique, comme les monnaies²³. Cette interprétation doit cependant être nuancée, le choix de certains objets, et notamment de la ceinture, pouvant découler également de traditions funéraires plus anciennes ou revêtir d'autres significations (cf. pp. 296-297)²⁴. La plaque-boucle en bois d'élan découverte dans la tombe T2 constitue quant à elle sans doute un témoignage de christianisation (cf. p. 298).

Les tombes contenant des fibules

Contrairement aux ceintures, les fibules sont systématiquement associées à d'autres objets. L'inventaire le plus complet est celui de la tombe T62 (pl. 41a), avec une boucle de ceinture, une bague, un bracelet ainsi qu'une grosse perle de verre et une applique en bronze composant les éléments d'une châtelaine. Il faut souligner sa ressemblance avec le mobilier de la tombe 57 de Saint-Sulpice, qui contient une paire de fibules du même type, et qui comprend également une boucle de ceinture (aujourd'hui perdue), une bague et une châtelaine (fig. 242). Cette dernière comporte notamment un fragment de miroir d'origine orientale²⁵. La tombe 255 de Saint-Prex a elle aussi livré un mobilier comparable, avec des fibules identiques, une boucle de ceinture, quelques perles et un bracelet de bronze²⁶. Ces trois sépultures présentent donc une remarquable homogénéité dans la composition de leurs inventaires. Ceux-ci dénotent un costume de tradition germanique par le type des fibules et la manière de les porter, ainsi que, à Yverdon et Saint-Sulpice, par leur association avec une châtelaine (cf. pp. 154-155, 164-167 et 169).

La tombe T216 du Pré de la Cure contient d'autres types de fibules d'origine germanique (pl. 42). Elle était malheureusement détruite dans sa partie inférieure: il est donc impossible de savoir si les objets qui nous sont parvenus représentent l'ensemble du mobilier ou non. Une épingle en argent se trouvait

N°	Age	Sexe	Boucle en bronze	Boucle en fer	Plaque-boucle en bois d'élan	Fibule	Bague	Bracelet	Perle	Boucle d'oreille	Epingle en argent	Élément de châtelaïne	Couteau	Monnaie	Mobilier résiduel
7	Adulte	Féminin		●											
38	Adulte	Féminin		●						▲					×
60	Adulte	Féminin		●				●							
99	Adulte	Féminin		●											
105	Adulte	Féminin		●											×
137	Adulte	Féminin		●											
152	Adulte	Féminin		●					●						×
238	Adulte	Féminin	●												
62	Adulte	Féminin		●		▲	●	●				▲			
111	Adulte	Féminin		●		▲									
169	Adulte	Féminin				▲				●					×
216	Adulte	Féminin				▲					●				×
22	Adulte	Masculin		●			●						●		
27	Adulte	Masculin		●										●	
49	Adulte	Masculin		●											×
108	Adulte	Masculin	●	●											
144	Adulte	Masculin		●											×
2	Adulte	Masculin			●										×
61	Adulte	Ind.		●											×
112	Adulte	Ind.		●											
115	Adulte	Ind.		●											
32	Enfant	Ind.		●											
48	Enfant	Ind.		●											
241	Enfant	Ind.	●												


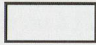
	Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets
	Inventaires comprenant un seul objet
●	Une seule pièce
▲	Plusieurs pièces

Fig. 227. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier de la phase B.

sous le crâne de la défunte. Ce type de bijou, exceptionnel dans nos régions au V^e s., est bien attesté dans de riches sépultures féminines du domaine alaman (cf. pp. 155-157). Il confirme le caractère germanique du mobilier de T216.

Les deux autres inventaires comportant des fibules n'ont livré chacun qu'un seul autre type de mobilier: une boucle de cein-

ture à lignes rayonnantes damasquinées dans la tombe T111 (fig. 229), et une paire de boucles d'oreilles en argent dans la tombe T169 (pl. 41b). Ces objets, attestés dans les nécropoles de Suisse occidentale comme dans les régions franques ou alamanes, n'apportent aucune précision quant à l'origine des défuntes.

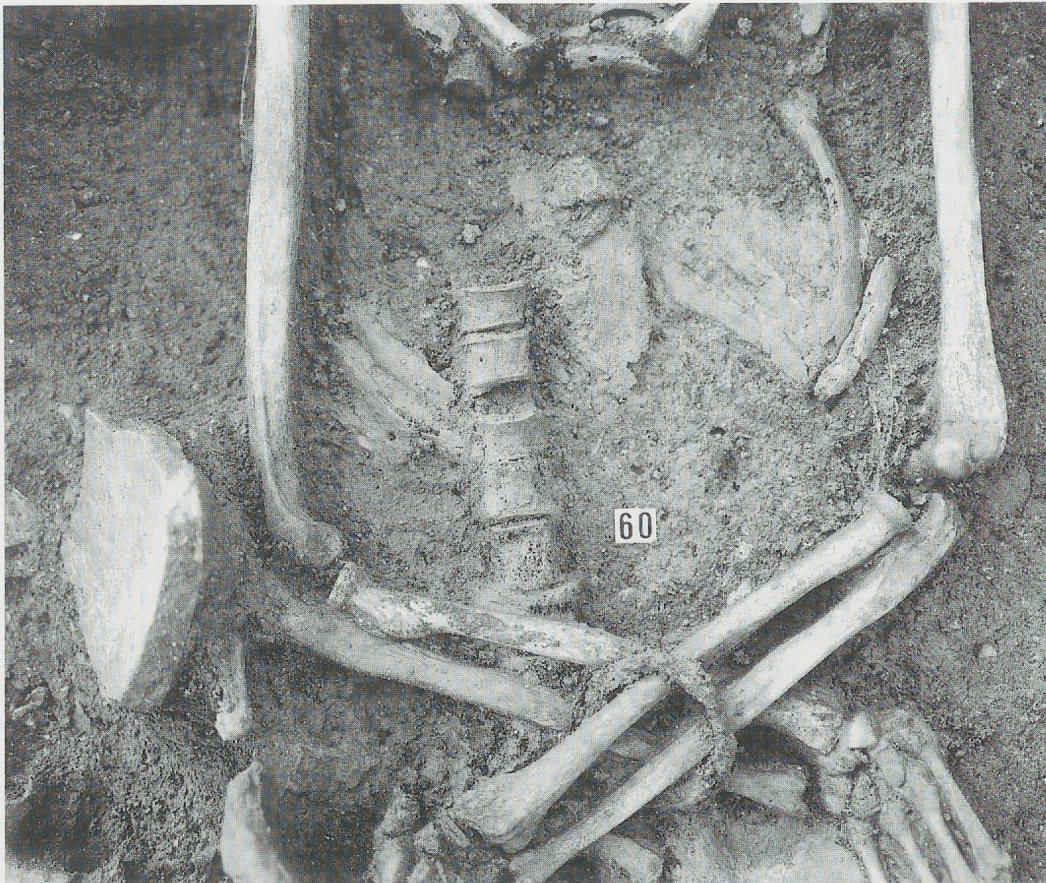


Fig. 228. Détail de la tombe féminine T60, avec un bracelet à l'avant-bras gauche et une boucle simple au niveau du sternum.

La présence de fibules portées au moment des funérailles signale une pratique funéraire différente de la tradition locale. Il faut souligner aussi la relative richesse de ces pièces, souvent réalisées en matériaux précieux et révélant un travail d'orfèvrerie de qualité, qui contraste avec la simplicité du reste du mobilier. Les types et/ou la manière de porter les fibules signalent par ailleurs un costume relevant de la tradition germanique (cf. pp. 164-167). Dans T62 et T216, les autres objets confirment cette origine. Ces quatre sépultures sont sans doute à mettre en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia (cf. pp. 286-287). Comme nous l'avons relevé en introduction, il est impossible d'évaluer précisément la proportion des hommes, des femmes et des enfants inhumés avec du mobilier durant la phase B. On peut tout au plus constater le nombre plus élevé de tombes féminines parmi les sépultures qui ont livré du matériel²⁷. Si l'on excepte les tombes à fibules, le mobilier récolté dans ces dernières ne se distingue pas fondamentalement de celui des tombes masculines. Un objet de parure accompagne parfois la ceinture (T38, T60, T152), alors que l'on trouve une fois une monnaie, une fois une petite boucle en bronze et une fois une bague et un couteau dans les inventaires masculins (T27, T108, T22). Les sépultures d'enfants, très peu nombreuses, n'ont livré que des boucles de ceinture.

Phase C

Seules 9 des 25 sépultures (env. 36%) attribuées à la phase C étaient dotées de mobilier (fig. 230). Outre les réserves que nous avons évoquées en introduction sur la valeur de telles proportions, il faut relever que ces 25 tombes contenaient en tout 38 individus. Le pourcentage des défunts inhumés avec du mobilier se réduit ainsi à environ 24%.

Aux garnitures de ceinture en bronze ou en fer caractéristiques de cette période s'ajoutent quelques éléments de parure, comme des bagues et des colliers de perles. Lorsqu'il est possible de le déterminer, ces objets étaient portés par le défunt au moment de l'inhumation (fig. 232). Le mobilier de T56, la garniture de T34 et le couteau de T117 n'étaient malheureusement plus en place.

Sept de ces 9 sépultures n'ont livré qu'un seul objet: une garniture de ceinture ou un bijou. La tombe T117 contenait également une garniture de ceinture, en plus du couteau déjà mentionné. L'inventaire de la tombe T56 est plus complexe. Les objets qui le composent, une plaque-boucle en fer, une perle, une monnaie et deux ustensiles de toilette en bronze, ont été retrouvés dans la réduction déposée dans la partie inférieure de la tombe (fig. 171). Celle-ci contenait deux individus probablement féminins. Il n'est cependant pas possible d'attribuer le mobilier à l'un ou l'autre de ces individus, ni de préciser si les objets étaient portés ou s'ils ont été déposés dans la tombe.

Malgré le nombre restreint de sépultures à mobilier, on peut constater, comme lors de la phase B, que les objets appartiennent principalement au registre du costume et de la parure. Ce type de



Fig. 229. Les fibules et la boucle de ceinture damasquinée de la sépulture féminine T111. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

pièces, de même que le couteau de T117, correspondent à ce que l'on retrouve généralement dans les sépultures de la seconde moitié du VI^e et du VII^e s. en Suisse occidentale, ou plus largement sur le territoire de la Bourgogne franque²⁸. On peut cependant relever l'absence de pièces en fer damasquiné dans le mobilier du Pré de la Cure. La garniture de T34 et les ustensiles en bronze de T56 sont moins habituels et pourraient signaler des échanges et/ou des influences extérieures.

Le mobilier apparaît aussi bien dans des sépultures féminines que masculines. Il semble que les ceintures soient plus volontiers portées par des adultes, alors qu'elles apparaissent aussi dans des tombes d'enfants durant la phase B. La garniture en bronze de la tombe T34 ne peut cependant être attribuée de manière certaine à l'un ou l'autre des individus – adultes ou enfants – inhumés dans cette sépulture. Les deux seuls colliers de perles mis au jour dans la nécropole étaient en revanche portés par des enfants. Il est toutefois impossible d'aller au-delà de ces quelques constatations: le nombre de témoignages est en effet trop faible pour pouvoir dégager des tendances significatives liées au sexe ou à l'âge des défunts.

Phases A-B, B-C et indéterminée

Dix-sept sépultures, qui ne présentaient pas de critères suffisamment précis pour pouvoir être placées dans l'une des phases de la nécropole, ont également livré des objets (fig. 231). La datation de certaines pièces ou la chronologie relative des tombes permettent néanmoins de situer 6 d'entre elles dans une période recouvrant deux phases d'utilisation, A-B ou B-C (cf. p. 205). Cinq de ces dernières, toutes féminines, n'ont livré qu'un seul

objet: un peigne (T79 et T258), une monnaie (T42), une boucle d'oreille (T134) ou encore un ferret d'argent (T206). Seule la tombe T51, celle d'un jeune individu, a livré deux catégories de mobilier: quelques perles et un couteau. Ce dernier et les deux peignes étaient déposés aux côtés des défunts, alors que la boucle d'oreille et peut-être le ferret étaient portés au moment de l'inhumation.

Enfin, 11 sépultures de phase indéterminée ont livré du mobilier. Une seule (T9) comprenait un objet de parure: une bague portée au moment de l'inhumation. Des ustensiles (fusaïole, couteau, poids de balance) étaient en revanche déposés dans 4 tombes, toujours en un seul exemplaire. Six autres sépultures ont livré des monnaies, mais leur dépôt intentionnel dans T97 et T176 n'est pas assuré²⁹.

L'ensemble de ce mobilier, qui provient en majorité de tombes d'adultes, correspond en général au reste du matériel de la nécropole. On relèvera toutefois la présence de quelques objets plus inhabituels, comme le ferret de T206, la fusaïole de T77 et les poids de balance de T78 et T223. La majeure partie de ces inventaires ne contiennent qu'un seul objet, ce qui témoigne de pratiques semblables à celles mises en évidence précédemment et tend notamment à confirmer une sélection du mobilier parvenu dans les tombes.

Evolution

La composition des inventaires subit des transformations au cours du temps, les différences les plus marquées apparaissant entre les deux premières phases d'utilisation de la nécropole. L'analyse qui précède révèle cependant aussi plusieurs constantes dans les pratiques liées à la présence de mobilier dans les tombes. Il faut tout d'abord rappeler que les sépultures qui ont livré des objets sont nettement minoritaires, même si l'on

ne peut préciser la proportion des tombes dotées de mobilier pour chacune des phases. D'autre part, la plupart des sépultures qui contiennent du matériel ne comprennent qu'un seul objet. Dès la phase A, cette pratique sélective concerne environ la moitié des inventaires, et va en s'accroissant au cours du temps. C'est donc principalement le choix des catégories d'objets qui varie selon les phases.

Durant la période la plus ancienne, le mobilier est relativement diversifié: si les récipients sont les plus fréquents, on trouve également des accessoires ou encore des monnaies déposés auprès des défunts. Les éléments de parure, notamment les bracelets, ou liés au vêtement, comme les boucles de ceinture et les clous de chaussure, sont le plus souvent portés au moment des funérailles. Les récipients et surtout les bracelets peuvent apparaître en plusieurs exemplaires par tombe, mais les associations d'objets de catégories différentes sont peu fréquentes.

Les inventaires de la phase B sont moins variés: plus de la moitié des sépultures ne contiennent en effet qu'un seul objet, toujours lié à la ceinture. Les rares associations comprennent en outre un bijou, exceptionnellement une monnaie ou un couteau. Ces éléments sont pour la plupart portés lors de l'inhumation. La coutume de déposer des objets, récipients ou accessoires, auprès du défunt a ainsi été remplacée par une offrande

unique, à caractère symbolique. Dans ce contexte, les 4 sépultures féminines à fibules constituent un ensemble bien distinct des autres tombes par les pratiques différentes qu'elles révèlent. Nous possédons malheureusement bien peu d'informations pour la phase C. L'image que l'on peut esquisser n'est pas fondamentalement différente de celle de la phase B: la plupart des tombes ne contiennent qu'un seul objet, et les éléments liés au costume et à la parure, en particulier les garnitures de ceinture, sont toujours prédominants.

Outre ces changements liés au choix des catégories d'objets, d'autres différences entre les phases suggèrent des transformations liées à des phénomènes de mode. C'est notamment le cas des parures, dont la composition se modifie au cours du temps. Si les bagues et les perles sont présentes durant toute la période d'utilisation de la nécropole, les bracelets d'os ou de bronze sont portés exclusivement durant la phase la plus ancienne. Les boucles d'oreilles en argent et les bracelets de fer apparaissent durant la phase B, alors que les colliers de perles semblent caractéristiques de la phase C. Il faut relever cependant que cette évolution, notamment entre les phases B et C, est esquissée uniquement sur la base de quelques inventaires. Seules des découvertes futures seraient à même de la confirmer.

No	Sexe	Age	Garniture de ceinture	Collier	Bague	Perte	Couteau	Monnaie	Ustensile de toilette	Résiduel
43	Féminin	Adulte	●							×
125	Féminin	Adulte			●					
56	Fém./Fém.	Adultes	●			●		●	▲	×
52	Masculin	Adulte	●							×
117	Masculin	Adulte	●				●			
14	Masculin	Adulte			●					×
34	Fém./Ind.	Adulte/Enfant	●							
1	Ind.	Enfant		●						
45	Ind.	Enfant		●						×


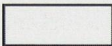
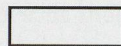
	Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets
	Inventaires comprenant un seul objet
●	Une seule pièce
▲	Plusieurs pièces

Fig. 230. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier de la phase C.

Phase	No	Sexe	Age	Perle	Boucle d'oreille	Bague	Ferret d'argent	Peigne	Couteau	Fusaïole	Poids de balance	Monnaie	Mobilier résiduel
A-B	42	Féminin	Adulte					●				●	×
	258	Féminin	Adulte					●					
B-C	79	Féminin	Adulte					●					
	206	Féminin	Adulte				●						
	134	Féminin	Ado.		●								×
	51	Ind.	Ado.	▲					●				×
Indéterminée	9	Féminin	Adulte			●							×
	199	Masculin	Adulte						●				
	77	Ind.	Enfant							●			
	78	Ind.	Adulte								●		
	223	Ind.	Adulte								●		
	186	Féminin	Adulte									▲	×
	88	Masculin	Adulte									●	
	97	Masculin	Adulte									○	×
	136	Masculin	Adulte									●	×
	176	Masc./Ind.	2 Adultes									○	
	278	Ind.	Ado.									●	



Inventaires comprenant plusieurs catégories d'objets



Inventaires comprenant une seule catégorie d'objets



Une seule pièce



Plusieurs pièces



Dépôt intentionnel pas assuré

Fig. 231. Tableau récapitulatif des tombes à mobilier des phases A-B, B-C et de phase indéterminée.

L'évolution que nous venons de résumer correspond dans ses grandes lignes à ce que l'on peut observer dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale ou des régions avoisinantes. Le cimetière du Pré de la Cure révèle notamment une image assez semblable à celui de Sézegnin: après la disparition du dépôt de récipients, les éléments liés à la ceinture deviennent prédominants, et constituent le plus souvent le seul mobilier des tombes³⁰. Malgré l'absence de documentation pour les trouvailles de la période la plus ancienne, la nécropole de Saint-Sulpice pourrait révéler une évolution comparable, notamment dans l'importance accordée à la ceinture³¹. L'abandon du dépôt de récipients et l'adoption de la pratique de l'offrande unique sont attestés également dans des cimetières plus éloi-

gnés, comme ceux de Kaiseraugst et de Bonaduz. Les éléments caractéristiques de la période romaine tardive, comme la vaiselle et les bracelets, disparaissent cependant des inventaires un peu plus tôt que dans les nécropoles de la région lémanique. Le choix de l'objet accompagnant le défunt est également différent³². L'importance de la ceinture semble ainsi particulièrement marquée dans les régions correspondant au territoire bourgogne³³. Il faut relever toutefois qu'au Pré de la Cure, la proportion de tombes contenant un seul objet n'est pas aussi élevée qu'à Sézegnin et Saint-Sulpice³⁴.

Le petit nombre de tombes à mobilier limite les observations possibles pour la dernière phase de la nécropole du Pré de la Cure. La prédominance de la ceinture semble se maintenir



Fig. 232. Détail de la plaque-boucle en fer de la tombe masculine T52, en place en avant du coxal gauche.

jusqu'à la fin de son utilisation. L'apparition des plaques-boucles et des garnitures composées de plusieurs éléments correspond à ce que l'on observe dans les nécropoles de Suisse occidentale, et plus généralement en Bourgondie³⁵. Comme durant la période précédente, les sépultures ne contiennent généralement qu'un seul objet, le plus souvent une ceinture. L'absence d'autres catégories de mobilier, comme les armes et la céra-

mique, dans les fouilles de 1990-1993 n'est pas surprenante en comparaison de la plupart des nécropoles régionales. Il faut relever cependant que quelques pièces liées à l'armement ont été mises au jour lors d'interventions anciennes au Pré de la Cure (cf. Annexe 3). La céramique, connue dans plusieurs cimetières de Suisse occidentale, est en revanche totalement absente des tombes du haut Moyen Age d'Yverdon³⁶.

NOTES

1. Sézegnin: 11 sépultures romaines tardives, dont 7 avec du mobilier (64%) (Martin 1986a, fig. 5); Courroux: 20 inhumations romaines tardives, dont 12 avec du mobilier (60%) (Martin-Kilcher 1976, pp. 126-127); Monnet-la-Ville: 17 inhumations romaines tardives, dont 9 avec du mobilier (50%) (Mercier/Mercier Rolland 1974, p. 47).
2. Bonaduz: 30 sépultures romaines tardives, dont 23 avec mobilier (77%) (Martin 1986a, fig. 2); Sierentz: 53 sépultures romaines tardives, dont 45 avec du mobilier (85%) (Heidinger/Viroulet 1986, p. 16).
3. Martin 1991a, p. 293.
4. Signalons que la proportion des tombes à mobilier est plus élevée dans les nécropoles des *castra* de Stein-am-Rhein/Burg (31 tombes découvertes, dont 14 avec mobilier : 45%) et de Pfyn (18 tombes fouillées, dont 10 avec du mobilier : 55,5%) qu'à Yverdon et Kaise-raugst (K. Roth-Rubi, in : Höneisen 1993, pp. 132-133, fig. 26-28). Ces deux nécropoles ne sont cependant que très partiellement connues.
5. Böhme 1974, p. 163; Marti 1990, p. 121.
6. 15 sépultures, dont huit avec un récipient. La tombe T192 contenait peut-être à l'origine deux poupées.
7. T19: récipient et bracelets; T59: récipients et boucle de ceinture; T163: bracelets et clous de chaussures; T286: bracelets et bagues; T191: récipients et couteau (avec fragment du manche en os?).
8. Martin 1991a, pp. 294-295. On peut observer la même tendance dans les nécropoles de Stein-am-Rhein et de Pfyn : K. Roth-Rubi, in : Höneisen 1993, p. 132, fig. 26-27.
9. 14 sépultures féminines, dont 7 avec du mobilier: T19, T29, T33, T80, T163, T174, T244. 6 adolescents (2 de sexe masculin), dont 3 avec du mobilier: T72, T131, T192. 34 sépultures masculines, dont 11 avec du mobilier: T17, T58, T71, T94, T130, T170, T191, T209, T224, T266, T295. 14 enfants (1 en âge périnatal), dont 5 avec du mobilier: T201, T229, T285, T286, T305. 16 sépultures d'adultes de sexe indéterminé, dont 4 avec du mobilier: T59, T68, T234, T261.
10. Martin-Kilcher 1976, p. 128, fig. 47, p. 130; Martin 1991a, p. 293.
11. 14 des 22 tombes d'adultes (64%) contenaient des récipients, alors que seules 3 des 9 tombes d'individus immatures (33%) en ont livré.
12. Le torque, à l'origine probablement destiné à un adulte, a été ajusté à la taille de l'enfant: cf. p. 118. Un second torque, complet, provient des interventions anciennes au Pré de la Cure: cf. Annexe 3, n° 28, fig. 305.
13. Cf. pp. 178-180.
14. Sézegnin: 699 tombes du haut Moyen Age, dont 72 avec mobilier (10%) (Martin 1986a, fig. 6; Martin 1995, fig. 7); Genolier, Bas-des-Côtes: 61 tombes du haut Moyen Age, dont 16 avec mobilier (26%) (Steiner 1993, p. 95); Dully: 80 tombes du haut Moyen Age, dont 16 avec mobilier (20%) (Menna 1993, p. 93); Saint-Sulpice: 200 tombes du haut Moyen Age, dont 65 avec mobilier (32,5%) (Marti 1990, Table 1).
15. Martin 1991a, pp. 293 et 300-302; Martin 1995, pp. 39-43. Cf. aussi pp. 296-297.
16. 20 sépultures avec boucle de ceinture, 2 avec boucle de ceinture et fibules, 2 avec fibules.
17. Par ex. Saint-Sulpice, T28 (Marti 1990, p. 121, et exemples cités, note 19); Genolier T37 (Steiner 1993, pp. 96-97); Monnet-la-Ville, T132 et T122 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 51).
18. T38: boucles d'oreilles; T60: bracelet de fer; T152: perle de verre; T27: monnaie; T108: boucle de bronze (sacoche?); T22: bague et couteau.
19. Sézegnin: 72 tombes à mobilier des phases B et C, dont 60 (83%) avec un seul objet, parmi lesquelles 29 (40% des tombes à mobilier) contenaient une ceinture (Martin 1986a, pp. 163-166, fig. 6). Saint-Sulpice (2^e moitié V^e-milieu VII^e s.): 65 tombes à mobilier, dont 42 (65%) avec un seul objet, parmi lesquelles 25 (38,5% des tombes à mobilier) avec une ceinture (Marti 1990, pp. 119 et 121-122, fig. 64).
20. Martin 1995, pp. 39-43. Curtil-sous-Burnand (VI^e-VII^e s.): 167 tombes à mobilier, dont 103 avec un seul objet (62%), parmi lesquelles 63 (38% des tombes à mobilier) avec une ceinture (Ajot 1985, p. 39; Martin 1995, p. 43, fig. 7).
21. Martin 1986a, pp. 186-188; Martin 1991a, pp. 295-300; Martin 1995, p. 43.
22. Martin 1991a, pp. 295-300; Martin 1995, p. 43.
23. Martin 1988b, pp. 169-170; Martin 1991a, pp. 295 et 298; Martin 1995, p. 43.
24. Marti 1990, pp. 118-119.
25. Marti 1990, pl. 5; 1995, pp. 133-134.
26. Mobilier non publié, conservé au MCAHL; cf. Marti 1990, p. 36.
27. Sur les 24 tombes attribuées à la phase B sur la base du mobilier, 12 sont des tombes féminines et 6 des tombes masculines. On dénombre également 3 adultes de sexe indéterminé et 3 enfants.
28. Martin 1991a, pp. 300-302; Sézegnin, phase C: Martin 1986a, pp. 171-173, fig. 6; Genolier: Steiner 1993, pp. 96-97.
29. Cf. pp. 187-190.
30. Privati 1983, pp. 49 et 65; Martin 1986a, pp. 166-171, fig. 6.
31. Marti 1990, pp. 98-100, 119, fig. 64 et Table 1; Marti 1995, pp. 132-133.
32. Martin 1991a, pp. 295-300.
33. Marti 1990, pp. 121-122; Martin 1995, p. 43.
34. Cf. ci-dessus, note 19.
35. Martin 1986b, pp. 105-106.
36. Haldimann/Steiner 1996.

